



**Jour de carence, pouvoir d'achat, conditions de travail...**

## **Trop, c'est trop !**

### **Des économies sur le dos de notre santé !**

Dans le cadre du projet de loi de finances le gouvernement veut étendre de 1 à 3 le nombre de jour de carence pour chaque arrêt maladie et baisser leur indemnisation de 100 à 90%. Pour justifier de cette mesure, le ministre de la fonction publique, multiplie les contre-vérités et autre argument relevant du fonctionnaire-bashing. Bien évidemment, ces mesures punitives pénaliseront tout particulièrement les agents en situation de précarité, femmes et personnes en situation de handicap et/ou dont la santé est fragile.

### **Serions-nous donc coupables d'être malades ?**

Dans notre administration centrale, à la défaveur des déménagements / resserrements, des réorganisations et des manques de moyens humains et financiers, les conditions de travail des agents ne cessent de se dégrader et nos décideurs le savent très bien... Dans ce contexte les mesures visant à punir les agents en arrêt maladie s'apparentent à une double peine.

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement souhaite également supprimer la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), versée aux agents bloqués au même échelon depuis 4 ans à compter de 2024. Si on ajoute à cela un énième gel du point d'indice pour 2025, disons-le tout net : le gouvernement veut faire des agents publics des boucs émissaires et des variables d'ajustement du rabet budgétaire !

### **Le ministre Kasbarian ne cache rien des objectifs poursuivis**

En écho à ces propositions dégradantes, la communication du ministre de la fonction publique, M. Kasbarian, est d'une brutalité provocatrice. Un exemple ? Le tweet de félicitation qu'il a adressé à Elon Musk, chargé par M. Trump de « démanteler la bureaucratie gouvernementale, réduire les réglementations excessives, les dépenses inutiles ». Nous vous laissons apprécier ses propos.



**Exigeons ensemble la suppression des jours de carence, la suppression de la baisse des indemnisations des jours d'arrêt maladie, le rétablissement de la GIPA ainsi qu'une revalorisation du point d'indice.**

## **AG des personnels de la centrale**

Mardi 3 décembre de 12h45 à 14h

Local intersyndical de Grenelle – ou par visio :

## **Grève et manifestation nationales**

Jeudi 5 décembre

(Heure et lieu de rendez-vous à déterminer)